



Wallonie

**Commune de CHAUDFONTAINE**  
**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Nicolas GILLOT** demeurant **Fond des Bois 1 à 4050 Chaudfontaine**.

Le terrain concerné est situé **Fond des Bois, 1 à 4050 Chaudfontaine** et cadastré **Division 4, section B numéro 343X**

Le projet vis à exécuter les actes suivants : **Régularisation du permis d'urbanisme octroyé en date du 21 septembre 2009 pour la construction d'une habitation unifamiliale en matière de charge d'urbanisme.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de **l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial - les demandes relatives à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visés à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine – Décret du 26 avril 2018, art. 13.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, au 04/361.55.20. ou de l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

**L'enquête publique est ouverte le 29 août 2023 et clôturée le 12 septembre 2023.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ;
- par télécopie au numéro 04/361.55.40. ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chaudfontaine.be](mailto:urbanisme@chaudfontaine.be) ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal à l'accueil du service de l'Urbanisme, Administration communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – 23/075 – Fond des Bois, 1 à 4050 Chaudfontaine**

**Les réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou auprès de l'agent communal, à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **12 septembre 2023** à 11 heures à l'Administration communale de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

Par le Collège,

Le Directeur général

Pour le Bourgmestre,  
L'Échevin délégué

Laurent GRAVA

Dominique VERLAINE